

**SAINTE-EUSOYE**

# La mairie accessible à tous

La commune de Sainte-Eusoye a inauguré samedi, après six mois de travaux, l'ancien presbytère conformément aux normes handicap.



Lors de l'inauguration, à l'extérieur du bâtiment de style traditionnel.

De l'ancien presbytère, le maître d'œuvre, Jean-Louis Labbé n'a gardé que la toiture et la structure du bâtiment, racheté par la commune sur préemption, suite à sa mise en vente aux enchères.

« Nous avons déboursé 107 000 euros pour l'ensemble, qui comprend un terrain de 2 400 m<sup>2</sup> que notre 2<sup>e</sup> adjoint, Alexandre Dugrosprez, a aménagé avec goût. L'ensemble des travaux, qui ont duré six mois, nous a coûté 283 000 euros », souligne le maire, Pierre Dugrosprez, samedi matin, lors de l'inauguration. Un coût raisonnable en regard du budget communal et « financé sans aucune hausse des impôts depuis plusieurs années », ajoute le député, Olivier Dassault, qui a apporté sa pierre au montage financier. La municipalité se sort ainsi par le haut d'une situation compliquée où il était impossible de se conformer à la mise aux normes handicap dans l'ancien bâtiment.

Le local restera dédié à la salle des fêtes en rez-de-chaussée et une salle pour les associations est aménagée à l'étage. Tous les orateurs se plaisent à souligner la

magnifique réussite architecturale que le maire attribue à l'ensemble des entreprises intervenantes : Bâtir de Feuquières, (gros-œuvre) Thirion (menuiserie), Petit (électricité), Bled (plomberie) et Colas (voirie et réseaux divers). En se garant au parking proche de la route, le visiteur longe d'abord la mare aux nénuphars, restée dans son jus d'origine, puis l'église Sainte-Eusébie (d'où Sainte-Eusoye). « *C'est Marie qui tend la main à Marianne !* », s'exclame le vice président départemental, Olivier Paccaud, avant d'apporter une réponse favorable à la main tendue du maire, qui a sollicité le conseil pour 107 000 euros.

Il faut également ajouter les autres contributeurs : l'État, avec 67 500 euros et 15 377 euros, au titre du handicap, ainsi que 5 500 euros de réserve parlementaire sénatoriale. L'aménagement intérieur est à l'image de l'ensemble : poutres apparentes en enduit chaulé de ton beige clair. Le déroulé des travaux est en ligne sur le site Internet de la commune.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)